

Déclaration

Vous avez modifié la composition de la CAP des Secrétaires administratifs pour la partie administration, en violation du décret 82-451 qui prévoit expressément les seules conditions de remplacement.

Cela fragilise considérablement les décisions qui seront prises au regard des avis rendus par la CAP, puisque celle-ci n'est pas constituée dans le respect des règles. Toute personne concernée par un avancement, une mobilité et qui ferait un recours devant la juridiction administrative, car n'ayant pas obtenu satisfaction, ferait annuler les décisions prises à l'issue de cette CAP.

Nous tenons également à rappeler la nécessité de respecter les textes qui ne permettent pas de pérenniser un contractuel dès lors qu'un poste mis une seule fois en appel à candidature n'a pas fait l'objet de demande. La loi 84-16 dit que dans un délai de deux ans après la mise en appel d'un poste, tout doit être fait pour recruter un fonctionnaire (PNA, détachement, concours). Le SNPA vous demande de respecter cette disposition de la loi.

Le présent appel à mobilité fait ressortir que de nombreux postes ouverts aux SA ne sont pas demandés par des agents de ce corps, ou sont non demandés. Le SNPA rappelle l'absolue nécessité d'ouvrir un concours de SA et précise que l'évaluation du nombre de postes nécessaire ne peut pas se faire uniquement dans le domaine du soutien, mais qu'il doit également concerner le domaine de la production.

Le SNPA tient à rappeler qu'il est nécessaire d'offrir un véritable avenir aux Adjoints administratifs, c'est pourquoi il demande l'ouverture immédiate d'un concours interne de SA. Le SNPA ne peut que rejeter la proposition faite de supprimer des postes d'adjoints administratifs pour les positionner sur des postes de B, car ces agents demeureront Adjoints, et n'auront ni le traitement indiciaire, ni les primes d'un SA. Le SNPA exige une vraie

politique de promotion, de manière à combler les vacances de postes et à fluidifier les mobilités.

Par ailleurs, le SNPA demande que tout poste occupé par un agent en CLM, ne soit pas mis en appel et ceci pour respecter l'agent concerné. Il demande donc que le poste ainsi identifié dans le présent appel à candidature soit retiré.

Lors de la réunion sur les ratios en octobre dernier, le SNPA a demandé que le ratio pour l'accès au grade de SACS soit porté de 13 à 18 % et que celui de SACE progresse de 10 à 15 %, mais regrette que pour ce grade vous n'ayez sollicité que 12%. Quelle est la réponse des tutelles ? Le SNPA souhaite vivement une réponse positive et demande que les 2 tableaux soient complétés lors de la CAP de mars 2013.

Aujourd'hui, l'avenir des SA est obstrué, il convient de prendre cette situation en compte et pour répondre aux besoins de cadres au sein de l'ONF, il y a une impérieuse nécessité à organiser un concours interne d'Attaché. Le recrutement par les IRA est un véritable obstacle au déroulement de carrière des SA en interne et ce n'est pas une liste d'aptitude annuelle pour 3 postes qui peut répondre à notre attente.

Le SNPA vous demande expressément de prendre en compte le malaise existant à l'intérieur du corps des Secrétaires administratifs.

Avancements au titre de 2013

Lors de la réunion du 24 mai 2012 concernant la négociation des ratios promus sur promouvables, le SNPA a mis en exergue l'état catastrophique de la pyramide et demandé que les ratios 2013 pour SACS et SACE permettent de corriger cet état. Face aux arguments pertinents du SNPA, une nouvelle réunion s'est tenue le 16 octobre dernier.

Le SNPA a demandé que le ratio pour SACS soit porté de 13 à 18 % et que le ratio pour SACE soit porté de 10 à 15 %, faisant valoir une prévision de 113 départs en retraite sur 5 ans.

Si le SNPA a obtenu une demande dérogation à hauteur de 18 % pour le grade de SACS, il n'a obtenu que 12 % pour le grade de SACE.

Une demande de dérogation a donc été adressée aux tutelles et à ce jour, l'ONF n'a pas de réponse. Le SNPA souhaite vivement que ces dérogations soient accordées.

Le SNPA doit déployer une énergie considérable pour améliorer la situation des Secrétaires administratifs, alors que dans le plus grand des secrets, le taux d'accès au grade de TPF est passé de 8 à 15 % lors de la CAP des TSF de la semaine dernière. Le SNPA demande un peu de transparence, lorsqu'il y a une évolution des taux, sinon à quoi servent les réunions.

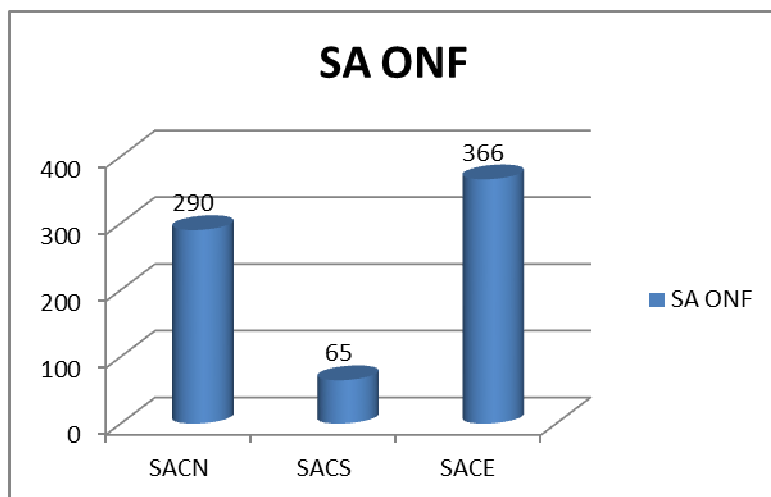


Tableau d'avancement SACS au titre de 2013

Conditions statutaires : 1 an dans le 6^e échelon de SACN et 5 ans en catégorie B

Agents remplissant les conditions : 193 dont 145 par TA

Ratio promus sur promouvables : 13 %

Nombre de possibilités : 25,09

Rompu 2012 – 0,3

Nombre de promotions possibles : 24 à répartir par moitié entre le TA et l'examen professionnel

Rompu pour le tableau 2014 = 0,79

DT	Agents remplissant les conditions statutaires	Agents classés	Agents non classés	Agents proposés	non proposés	Agents Proposés à l'ancienneté	PROMUS
Alsace	6	4	2				
BCA	10	2	8				1
COAL	14	2	11			1	2
Franche Comté	11	6	5				2
IDF-NO	16	6	10				
Lorraine	24	5	19				1
Méditerranée	16	5	11				
Rhône Alpes	13	7	6				3
Sud Ouest	9	5	4				1
Corse Dom	10	7		3			1
Siège	15	4	11				1
Détachés	1	1					
Total	145	54	87	3		1	12

Sont inscrits au tableau d'avancement :

Nom	Prénom	Résidence
PERILLAUD	Marie	DT COAL
HOSS	Sandrine	DT S.O.
FILIPPI	Jean	DT R.A.
GRILLET	Jean Philippe	DT R.A.
CASTELLANI	Marie Catherine	CORSE/DOM
GAROT	Annie	DT BCA
GUILLEMIN	Véronique	DT F.C.
GILLET	Nadine	DT COAL
LOMBARD	Christine	DT Lorraine
SUCCO	Monique	DT R.A.
FIALEIX	Sylvie	Siège
ROBERT	Pascale	DT F.C.

La nomination interviendra au 1^{er} juillet 2013

Tableau d'avancement SACE au titre de 2013

Demande de dérogation de la part du SNPA

Conditions statutaires :

- Etre SACS avec 1 an dans le 6^e échelon et 5 ans en B

Agents remplissant les conditions : 61

Ratio promus sur promouvables : 10 %

Nombre de promotion possible : 6,1

Rompu 2012 : 0,32

Nombre de promotions possibles : 6 à répartir par moitié entre le TA et l'examen professionnel

Rompu pour le tableau 2014 : 0,42

DT	Agents remplissant les conditions statutaires	Agents classés	Agents non classés	Agents proposés	non proposés	Agents Proposés à l'ancienneté	PROMUS
Alsace	5	3	2				
BCA	7	1	6				1
COAL	5	1	4				
Franche Comté	7	3	4				
IDF-NO	2	1	1				1
Lorraine	9	3	6				
Méditerranée	9	2	7				1

Rhône Alpes	5	4	1			
Sud Ouest	4	1	3			
Corse Dom	2	2				
Siège	5	2	3			
Détachés	1	1				
Total	61	24	37			3

Nom	Prénom	Résidence
PAGES	Jocelyne	DT Méd.
OLLIVIER	Sophie	DT IDF-NO
TOME	Hervé	DT BCA

La nomination interviendra au 1^{er} juillet 2013

Liste d'aptitude 2012

Le SNPA rappelle qu'en février dernier l'administration refusait une liste d'aptitude au titre de 2012. Le SNPA par ses interventions répétées, s'appuyant sur les textes, a obtenu satisfaction et c'est ainsi que 17 collègues vont pouvoir être promus dans le corps des SA. Plutôt que des déclarations générales, le SNPA comme à son habitude se bat pour des résultats concrets : la preuve est là !

Conditions statutaires :

- 9 ans de service public

Agents remplissant les conditions : 416

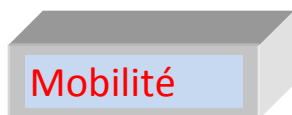
Agents ayant candidatés : 240

Nombre de promotion possible : 17

DT	Agents remplissant les conditions	Agents ayant candidaté	Agents classés	Agents non classés	Agents non proposés	Agents Proposés à l'ancienneté	PROMUS
Alsace	27	15	7	8			1
BCA	33	20	3	17			2
COAL	36	19	5	14			2
Franche Comté	25	11	11				2
IDF-NO	36	27	8	19			2
Lorraine	45	26	8	18			1
Méditerranée	56	31	6	25			3
Rhône Alpes	40	19	7	12			
Sud-Ouest	32	20	6	14			2
Corse Dom	29	21	21				1
Siège	46	27	3	24			1
Détachés	11	4	4				
Total	416	240	89	151			17

Nom	Prénom	Résidence
SUSINI	Marie Jeanne	CORSE/DOM
DJOUARI	Françoise	DT Méd.
LAROQUE	Isabelle	Siège
BRAVO	Maria Dolorès	DT Lorraine
LINTZ	Martine	DT IDF NO
KLASEN	Elisabeth	DT Méd.
BESANCON	Annick	DT F.C.
ZANETTIN	Sylvie	DT Alsace
LE GALLOUDEC	Brigitte	DT BCA
CAMPOY	Corinne	DT COAL
MAUMEN	Sylvie	DT S.O.
MEUNIER	Murielle	DT BCA
GRANIER	Maryse	DT Méd
FREZAL	Aline	DT S.O.
CAQUEUX	Evelyne	DT COAL
DELAPIERRE	Simone	DT FC
VIOLEAU	Martine	DT IDF-NO

Pour les collègues qui ne sont pas sur un poste identifié B, l'administration proposera très prochainement une liste de postes. Ces collègues auront jusqu'à fin juin, pour faire le choix d'un poste.



N° de poste	Statut du poste	Intitulé du poste	Résidence administrative	Nbre de candidats	Nom Prénom	Affectation actuelle
11317	SV	Assistant UP	Haguenau	Non demandé		
11316	Vacant	Assistant UP	Haguenau	1 adjoint		
15322	Vacant	Chef des services généraux	Chaumont	1	MOUSSU Lysiane	Chaumont
7760	SV	Assistant commercial bois	Saint Dizier	2 (1 adjt, 1SA cont.)		

15219	Vacant	Assistant UP	Dijon	1 adjoint		
12008	Vacant	Chargé de gestion foncière	Le Puy	1	VON HOF Nora	Metz
12620	Vacant	Géomaticien	Lempdes	1	TIXIER Eric	Mende
8230	SV	Adjoint ACS	Besançon	Non demandé		
6342	Vacant	Assistant commercial	Besançon	1	FOURNERET Marie Colette	Besançon
13050	SV	Assistant spécialisé	Besançon	Non demandé		
101	Vacant	Assistant RH	Besançon	1	FAIVRE Joël	Besançon
651	SV	Technicien bois	Lure	Non demandé		
764	SV	Chargé de gestion foncière	Fontainebleau	1 SA cont.		
771	Vacant	Chargé de gestion foncière	Fontainebleau	1	Retrait car agent en CLM	
14891	SV	Assistant commercial	Fontainebleau	1 cont. privé		
14934	SV	Gestionnaire paie	Fontainebleau	2 contr		
2055	SV	SSR	Rouen	Non demandé		
15297	Vacant	Commercial	Nancy	Non demandé		
2665	Vacant	Opérateur logistique	Nancy	Non demandé		
7393	Vacant	Comptable	Nancy	Non demandé		
447	Vacant	Gestionnaire RH PEF	Nancy	1	GEOFFROY Laurence	Epinal
10226	Vacant	Technico-commercial bois	Verdun	Non demandé		
15389	Vacant	Technico-commercial bois	Verdun	Non demandé		
15390	Vacant	Technico-commercial bois	Château Salins	Non demandé		
15391	Vacant	Technico-commercial bois	Sarrebourg	Non demandé		
13685	Vacant	Technico-commercial bois	Sarrebourg	Non demandé		
15393	Vacant	Technico-commercial bois	Epinal	Non demandé		

9356	Vacant	Assistant UP	Neufchâteau	Non demandé		
13039	SV	Technico-commercial bois	Nancy	1 CATE		
15392	Vacant	Technico-commercial bois	Saint Dié	1 TOF		
3032	Vacant	Conseiller de formation	Montpellier	3	REMOND Sylvie	Détachement
9892	SV	Chef de projets complexes	Nice	1 TF cont.		
8583	Vacant	Assistant commercial	Bourg Bresse en	3 adjoints		
13385	Vacant	Assistant UP	Bourg Bresse en	1 adjoint		
10888	Vacant	Technico-commercial bois	Thonon les Bains	Non demandé		
15319	Vacant	Chef de projets complexes	Bordeaux	Non demandé		
15411	Vacant	Chef de projets	Bordeaux	Non demandé		
13924	Vacant	Chargé de gestion foncière	Saint Gaudens	1		
15317	Vacant	Chargé de gestion foncière	Bordeaux	3	SIMON-FAURE Florence	Bruges
13834	SV	Assistant comptable	Cayenne	Non demandé		
15403	Vacant	Comptable	Fort de France	2 (1 adjt cont. 1 SA)		
11655	Vacant	Contrôleur de gestion	Saint Denis	1 adjoint		
3895	Vacant	Contrôleur de gestion	Le Tampon	1 adjoint		
7325	Vacant	Chargé de communication	Paris	1	DELISLE Karine	Paris
9575	SV	Comptable ordonnateur	Paris	Non demandé		
7644	SV	Architecte informatique	Paris	Non demandé		
7694	Vacant	Architecte informatique	Paris	Non demandé		
8078	SV	Administrateur réseau	Paris	Non demandé		

Accueil en détachement

Poste	Libellé	Localisation	statut	Attribué A	Venant de
15045	GRH	Aix en Provence	SACE	BIGOT Natacha	Ministère affaires sociales
15314	Adjoint resp. pôle CET	Grenoble	SACN	THIRIET Frédérique	Ministère de l'Ecologie
8583	Assistant comptable	Bourg en Bresse		CAP de mars	
13385	Assistant UP	Bourg en Bresse		CAP de mars	
13050	Assistant spécialisé budget	Besançon		CAP de mars	
3895	Assistant gestion	Le Tampon		CAP de mars	
11655	Contrôleur de gestion	Saint Denis		CAP de mars	

Accueil en PNA

Poste	Libellé	Localisation	statut	Attribué A	Venant de
13234	Adjoint ACS	Toulouse	Contrôleur des finances	DELIEUX Agnès	Ministère des Finances
7862	Adjoint ACS	Fontainebleau	Contrôleur des finances	GHIKH Martine	Ministère des finances

Départ en PNA

Poste	Libellé	Nom	destination	date
13294	Gestionnaire concession Saint Gaudens	MERCY	MAAF	01/09/2012

Radiation des cadres

Nom	situation	Date
LAOT Monique	Détachée MAAF	01/09/2012
FANTINI Anne	Détachée Ministère de l'intérieur	09/09/2012

Intégration

Nom	situation	Date
CHAILLOU Caroline	Détachée	01/04/2013

Arrivées au titre des emplois réservés

Poste	Libellé	Localisation	statut	Attribué A	Venant de
7485	Responsable administratif	Dijon	SACN	BILLARD Cécile	Ministère de la Défense
8265	Assistant de gestion	Nancy	SACN	BRODIER Christelle	Ministère de la Défense

Titularisation

Nom	Prénom	Résidence
BRUNET-BRANCOURT	Marie Claire	Ajaccio
CONFIANT	Charlène	Paris
COURTEL	Maud	Montpellier
DOUROUX	Céline	Paris
FERREIRA	Elisabeth	Paris
FERRY	Emilie	Boigny/Bionne
FORET	Benoit	Aix en Provence

HUSSON	Fabien	Fontainebleau
LAFARGUE	Laure	Boigny/Bionne
MORILLO	Stéphanie	Nevers
REGNIER	David	Boigny/Bionne
VOISIN	Philippe	Ingwiller

Notation 2011

Nombre d'agents à noter			641
Nombre d'agents à noter au dernier échelon			74
Nombre d'agents à noter hors dernier échelon			567
Nombre d'agents non notés			70
Evolution de la note	Nombre d'agents avec réduction	Nombre d'agents sans réduction	Total agents
0,3	114	10	124
0,2	192	14	206
0,1		118	118
0		191	191
Evolution négative			0
Total	306	333	639

Départs en retraite 2012

Matricule	Nom	Prénom	Grade	DT/DR	N° poste	Date départ
Juin						
98084	BAUDOIN	Joëlle	SACN	Lorraine	12418	01/06/2012
73695	AUCOIN	Josette	SACE	BCA	10307	01/06/2012
Juillet						
74668	ROSEREN	Reine	SACS	BCA	11756	01/07/2012
Août						
71615	FOURNIER	Annie	SACE	Siège	15432	01/08/2012
Novembre						
4108	PAUPERT	Yannick	SACE	BCA	846	01/11/2012
79744	GUILHAUMENQ	Daniel	SACE	Rhône-Alpes	1871	01/11/2012
73619	GENSSE	Marie-Françoise	SACS	Franche Comte	10974	01/11/2012
70656	CHAOMLEFFEL	Brigitte	SACS	Lorraine	9683	01/11/2012
71607	GEOFFROY	Gisèle	SACE	BCA	1798	01/11/2012
Décembre						
73694	TOURNIAIRE	Annie	SACE	Méditerranée	7916	01/12/2012

Questions diverses

Lors de l'étude des propositions des DT concernant les avancements de grades ou l'inscription sur la liste d'aptitude, le SNPA constate des incohérences entre les appréciations et le classement fait par les DT. L'administration reconnaît que des personnes ayant un solide parcours professionnel ne sont pas toujours classées.

Les explications de Virginie VEAU (chef du département des personnels fonctionnaires et contractuels) sur le changement de composition des membres de la CAP représentant l'administration n'ont absolument pas convaincu, car ne respectant pas les textes. Il serait incompréhensible d'enregistrer une démission dans la CAP des Adjoints, alors que la même personne devient membre dans la CAP des SA.

La volonté de l'administration de recréer des postes de C en B est bien présente, mais le SNPA ne l'accepte pas, car cela ne correspond pas à une promotion en catégorie B avec le régime indemnitaire adéquat. Le SNPA poursuit sa demande de promotion des Adjoints administratifs dans le corps des SA et compte sur l'étude des fonctions exercées pour obtenir des mesures dérogatoires pour accéder à la catégorie B.

En réponse à la demande du SNPA d'augmenter les ratios de SACS et SACE, Virginie VEAU répond que le dossier est à l'étude au niveau des tutelles. Si la réponse est favorable, des tableaux complémentaires seront établis lors de la CAP de mars 2013.

Le Chef du département PFC répond au SNPA, que l'organisation d'un concours interne et externe de SA est à l'étude dans le cadre du schéma d'emploi pour 2013. L'insistance du SNPA est peut-être en train de payer.

En réponse au SNPA, le chef du département PFC renvoie aux IRA, les possibilités de promotion en catégorie A. Décidément c'est toujours la même rengaine et le SNPA ne l'accepte pas.

Le SNPA a demandé qu'une formation soit organisée pour les examens professionnels d'accès aux grades de SACS et SACE. L'administration répond favorablement.

Les 4 dernières personnes de la liste d'aptitude de 2010 pour l'accès au corps des SA seront prochainement nommées avec effet rétroactif.

Dans le cadre du suivi des postes, le SNPA a pointé des recrutements de contractuels ce qui est en contradiction avec les textes postes. Décidément l'administration a énormément de difficultés avec le respect des textes. Le TA va certainement devoir rappeler l'ONF à l'ordre.

A la demande du SNPA les postes restés vacants seront remis en appel pour la prochaine CAP

La prochaine CAP se tiendra le 14 mars

.Fin de la CAP à 13H40

C. Flamand, I. De los Santos, M. Tharotte, D. Graff, M.P. Guesnon